
DÈS AUJOURD'HUI
MOINS D' ORDURES
pour les
générations futures
RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE
reduisonsnosdechets.fr
France Nature Environnement
fne.asso.fr

EDITO

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

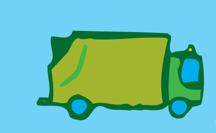
La prévention des déchets consiste à éviter ou à **réduire la production des déchets** et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et /ou difficiles à recycler).

La prévention est **complémentaire du recyclage** des déchets. Alors que le recyclage permet de gérer au mieux les déchets existants, la prévention vise à éviter de les produire.

POURQUOI FAIRE DE LA PREVENTION DES DECHETS ?

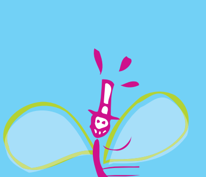


Parce que nous produisons toujours plus de déchets.



Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer.

Pour léguer un environnement sain aux générations futures et préserver les ressources.





Pour réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé.

La prévention, c'est tout bénéf'

pour mon porte-monnaie

et pour l'environnement !

QUAND ?

Dans tous
les moments
de la vie...

au travail,
à l'école...

à la maison ...

STOP PUB

pendant les loisirs...

en faisant les courses,



COMMENT PRODUIRE MOINS DE DECHETS ?

CONCEVOIR & PRODUIRE MIEUX

La balle est dans le camp des fabricants !





Diminuer
les quantités de matières qui deviendront des déchets

★ **RÉDUIRE** les emballages lorsque cela est possible

★ **PROPOSER** aux consommateurs des produits concentrés et des éco-recharges

Augmenter
la durée de vie des produits

★ **PROPOSER** des produits qui durent plus longtemps

★ **PROPOSER** des produits plus facilement réparables, démontables, rechargeables

Réduire
la toxicité et améliorer la qualité des produits

★ **PRODUIRE** des produits qui respectent des critères stricts de protection de l'environnement, repérables à leur écolabel (Écolabel européen, NF environnement)

★ **CONCEVOIR** des produits fabriqués avec des matériaux facilement recyclables et/ou recyclés



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fabricants peuvent concevoir des produits pour qu'ils aient moins d'impacts négatifs sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie : lors de leur fabrication, de leur utilisation et jusqu'à ce qu'ils deviennent des déchets.

C'est ce que l'on appelle l'ÉCO-CONCEPTION.

L'Éco-conception pour réduire les déchets, c'est, par exemple, diminuer la toxicité des produits, améliorer leur qualité, réduire les quantités de matières utilisées et prolonger leur durée de vie.



ASTUCE

Grâce à nos achats, nous pouvons persuader et encourager les fabricants à nous proposer des produits de plus en plus respectueux de l'environnement.







"On nous fait croire... que le bonheur c'est d'avoir... d'en avoir plein nos armoires... dérisions de nous, dérisoires"
Alain Souchon







ACHETER & CONSOMMER MOINS ET MIEUX

★ À ne pas faire :
Hérisson Conso nous montre les gestes qui aboutissent à l'augmentation de nos poubelles



★ À faire :
Hérisson Malin nous présente des exemples pour réduire nos déchets

La balle est dans le camp des consommateurs !

Acheter en fonction de ses besoins

★ À ne pas faire :

★Il achète des produits qu'il a déjà ou en trop grande quantité. Ils atteignent leur date de PÉREMPTION et finissent à la poubelle.

★ À faire :

★ Il ne surestime pas ses besoins. Il ne se laisse pas INFLUENCER par la publicité

★ Il vérifie la température de son réfrigérateur et les dates de péremption de ses produits frais. Cela évite le GASPILLAGE



Acheter un service plutôt qu'un objet

★ À ne pas faire :

★ Il achète des objets qu'il n'utilise pas souvent, comme une perceuse ou un taille-haie.



★ À faire :

★ Il LOUE ou EMPRUNTE le matériel qu'il n'utilise pas souvent, comme une décolleuse papier, des DVD, une voiture ...



★ Il offre des CADEAUX «DÉMATÉRIALISÉS», comme des places de spectacles, des billets de concert, des séances de massage, des places de cinéma, des abonnements de location de DVD, de clubs de sport...

★ Il fait des achats partagés. Il met en commun avec ses voisins l'achat d'objets que l'on n'utilise pas tous les jours : une perceuse, un taille-haie, une tondeuse ...

Pour plus d'infos : consultez le guide pratique de l'ADEME "Acheter et consommer mieux"

La balle est dans le camp des consommateurs...

Éviter l'inutile et le superflu

À ne pas faire :

- Il a une boîte aux lettres débordant de **PUBLICITÉ**
- Il prend des **SACS JETABLES** lorsqu'il fait ses courses dans son magasin, sa librairie ou chez son pharmacien...





À faire :

- Il appose un autocollant **STOP PUB** qu'il a demandé à sa mairie, aux associations ou à l'accueil des grandes surfaces
- Il utilise des cabas, des **SACS RÉUTILISABLES**
- Il évite d'acheter des **PRODUITS AVEC DES GADGETS** (ex. : trousse de toilette offerte avec les produits cosmétiques)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les plus petits, il existe des **COUCHES LAVABLES** à la fois pratiques, économiques et qui évitent d'alourdir la poubelle !



Acheter des produits qui durent

Bien souvent les alternatives sont tout aussi efficaces et coûtent, au bout du compte, bien moins cher



À ne pas faire :

- Il achète des produits à **USAGE UNIQUE** et à courte durée de vie comme :
  - Les essuie-tout, mouchoirs en papier, assiettes, couverts et gobelets **JETABLES**, lingettes...
  - Les produits **PREMIER PRIX**, souvent de mauvaise qualité qui doivent être remplacés très vite (chaussures, mobilier...)
  - L'**EAU EN BOUTEILLE**, qui est pourtant plus chère et moins pratique que l'eau du robinet



À faire :

- Il achète des **PRODUITS DE QUALITÉ**. Même s'ils sont plus chers à l'achat, ils durent plus longtemps et sont plus économiques à long terme
- Avant d'acheter, il s'interroge sur la **DURÉE DE VIE** du produit : solidité, possibilité de le réparer, garantie, etc
- Il achète des produits **DURABLES** comme :
  - La vaisselle en verre, en porcelaine ou en inox pour le camping,...
  - Les torchons, mouchoirs **EN TISSU**
  - Les boîtes à goûter, les **BOÎTES ALIMENTAIRES**, les gourdes
- Il achète des produits rechargeables comme :
  - Les piles (accumulateurs)
  - Les briquets, stylos, rasoirs...



ASTUCES

Des alternatives aux produits dangereux :

- le **PIÈGE À LIMACES** avec un récipient rempli de bière
- le **PAPIER DE VERRE** comme décapant



Pour plus d'infos : consultez le site :

... Pour devenir des consomm'acteurs



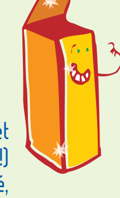
- les **COPEAUX DE CÈDRE** comme désherbant
- les **FLEURS DE LAVANDE** comme antimite
- la **COCCINELLE** contre les pucerons
- le **VINAIGRE BLANC** pour détartrer...

"Jardiner autrement" : www.jardiner-autrement.fr

Préférer le juste emballage

★ **À ne pas faire** : il achète...

- Des produits **SUR-EMBALLÉS**
- Des emballages **TROMPEURS**
- Des emballages qui comportent des **GADGETS** (comme un CD gadget "offert" avec une boîte de céréales !)
- Des produits en **UNI-DOSE** (café, sucrette, fromage...)



★ **À faire** : il achète...

- Des grands conditionnements (ex : 1kg de sucre fait moins de déchets d'emballage que 4x250gr !)
- Des produits **EN VRAC**, non pré-emballé (café, thé, légumes...)
- Des produits **CONCENTRÉS**
- Des **ÉCO-RECHARGES** (en plus ça permet de faire des économies) !
- Des produits dont l'**EMBALLAGE** est **RECYCLABLE** et qu'il peut trier dans le bac de déchets à recycler



Éviter les produits toxiques, mauvais pour l'environnement



★ **À ne pas faire** :

★ Il achète des produits comprenant beaucoup de substances chimiques, voire toxiques, mauvaises pour l'environnement :

- Pour son jardinage, il utilise beaucoup d'**ENGRAIS CHIMIQUES** et de **PESTICIDES**
- Pour l'entretien de sa maison, il utilise des produits **ANTI-BACTÉRIENS**, des **DÉTERGENTS** et **DÉSODORISANTS** qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement
- Des produits fonctionnant avec des **PILES**



★ **À faire** :

Il utilise des produits moins toxiques, meilleurs pour sa santé, sa famille et son environnement

★ Pour l'entretien de sa maison, il achète des produits **RESPECTUEUX** de l'environnement, comme les produits écolabellisés

★ Dans son jardin, à la place des engrais chimiques et des produits phytosanitaires, il utilise des produits naturels. Il fabrique son propre compost

★ Il pratique un **JARDINAGE PAUVRE EN DÉCHETS** : il utilise des plantes à croissance lente, endémiques et qui nécessitent peu d'eau

★ Il choisit des **PRODUITS SANS PILES** :

- Des jouets sans fonction électronique comme les peluches, poupées, voitures miniaturisées sans bruitage ;
- Des jouets mécaniques (jouets à remontoir, boîtes à musique) ou alimentés par de l'énergie solaire.



UTILISER MIEUX

L'eau du robinet est plus pratique à utiliser car on n'a pas à la transporter, elle coule directement du robinet. Pour enlever le mauvais goût du chlore : laisser reposer l'eau dans une carafe et la mettre au réfrigérateur.

Se renseigner auprès de sa mairie pour connaître la qualité de l'eau.

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que de l'eau en bouteille

Bien utiliser

★ À ne pas faire :

★ Il utilise des produits à usage unique (lingettes...)

★ Il utilise pour le pique-nique des objets à **COURTE DURÉE DE VIE** comme du papier aluminium, de l'essuie-tout...

★ Il **SURDOSE** les produits de nettoyage (la lessive, les produits nettoyants), de cosmétiques... et ne respecte pas les doses indiquées par les fabricants

★ À faire :

★ Pour le pique-nique, il utilise des **BOÎTES ALIMENTAIRES**, des gourdes, des couverts de tous les jours

★ Il conserve les restes des repas, les cuisine ou les congèle

★ Il remplit bien son lave-linge ou son lave-vaisselle pour ne pas gaspiller d'eau et d'énergie

★ Il respecte les **DOSES INDIQUÉES** sur les produits nettoyants, d'hygiène et **FINIT** complètement les produits avant de les jeter

★ Il utilise son **ORDINATEUR** pour consommer **MOINS DE PAPIER**

★ Il imprime **UNIQUEMENT** les photos numériques réussies

★ Il suit le **MODE D'EMPLOI** de ses appareils électroménagers pour éviter les pannes et allonger leur durée de vie. Il préfère les raccorder à une prise de courant plutôt qu'user leurs piles



RÉPARER ET DONNER PLUS

ASTUCE

Il existe des bourses aux vêtements, aux jouets, aux matériels pour enfants, aux livres.
Il existe également des systèmes de troc comme les S.E.L, Systèmes d'Échanges Locaux, dans toute la France.

Avant de jeter un objet, se poser quelques questions



★ À faire :

Est-il réutilisable ?

★ Il réutilise ses emballages comme les bocaux de verre pour **STOCKER** des produits alimentaires, les boîtes à chaussures pour le **RANGEMENT**, ses vieux draps pour en faire des **CHIFFONS**...

★ Il ne froisse pas ses papiers de bureau et les met dans un endroit pour les réutiliser comme **BROUILLONS**

★ Il réutilise des pots en verre, il reprend de vieilles bassines en porcelaine pour faire des **VASES**...



★ À faire :

Est-il réparable ?

★ Il vérifie qu'il peut **CHANGER UNE PIÈCE** ou un mécanisme de son objet endommagé

★ Il apporte le produit chez un artisan pour **LE FAIRE RÉPARER**, si cela est possible



★ À faire :

Est-il utile à quelqu'un d'autre ?

★ Il le revend lors d'une **BROCANTE**, d'un **VIDE-GRENIER OU SUR INTERNET**...

★ Il le donne (vêtements, jouets, meubles) à des **ASSOCIATIONS CARITATIVES**

★ Il l'emmène à une **RECYCLERIE / RESSOURCERIE** qui pourra lui donner une nouvelle vie !





LE SAVIEZ-VOUS ?

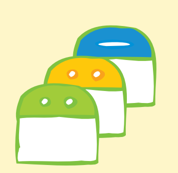
Il existe des centres qui récupèrent des produits en fin de vie, les valorisent et les revendent. Ce sont des **Recycleries**. Elles donnent une deuxième vie à vos déchets, créent des emplois et offrent des produits à de faibles prix.

Voici quelques organismes permettant la deuxième vie des produits : Réseau des Ressourceries ®, Secours Populaire, Emmaüs, Envie Il doit probablement y avoir un de ces réseaux près de chez vous !!!

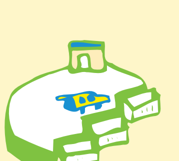
JETER MIEUX ET MOINS

★ À faire :

Il ne mélange pas ses déchets
et les jette selon les consignes de sa ville







★ Il utilise **LES POUBELLES SÉLECTIVES** pour les emballages plastique, le papier, le carton, le verre, les métaux et les déchets fermentescibles (si sa collectivité l'a mis en place)

★ Il rapporte :

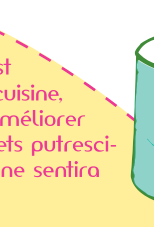
- ses **PILES USAGÉES** et ses appareils **ÉLECTRIQUES** et **ÉLECTRONIQUES** (téléphone portable, ordinateur...) au magasin qui lui a vendu. Des bornes sont prévues à cet effet
- ses **MÉDICAMENTS** périmés à la pharmacie

★ Il utilise **SA DÉCHÈTERIE** pour ses encombrants, ses déchets dangereux (peintures, solvants, tubes néon, batteries, huiles usagées) et ses déchets verts s'il ne peut pas faire de compostage individuel



Les déchets dangereux mélangés dans votre poubelle engendrent des impacts sur l'environnement et la santé de tous !

Après avoir trié papiers, verres et emballages, plus de 40%* du poids de notre poubelle est composé de déchets putrescibles (déchets de cuisine, déchets de jardin...). Pour alléger sa poubelle et améliorer la fertilité de son jardin, on peut composter ces déchets putrescibles afin d'obtenir du compost. Si c'est bien fait, cela ne sentira même pas !





Il fabrique son compost dans son jardin

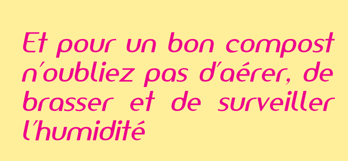
★ Que peut-on composter ?

Les **DÉCHETS DE CUISINE**, de jardin et quelques autres déchets comme le **PAPIER D'ESSUIE-TOUT**, les mouchoirs, la sciure et les cendres de bois non traitées et en petite quantité...

★ Mais... il vaut mieux éviter de composter :

Les **EXCRÉMENTS** et **LITIÈRES** d'animaux domestiques, les **PLANTES MALADES**, les produits **LAITIERS**, les mauvaises herbes montées en graine, les Thuyas, les Ifs...





Et pour un bon compost n'oubliez pas d'aérer, de brasser et de surveiller l'humidité

Pour plus d'infos : consultez le guide ADEME du compostage domestique

* Source : ADEME campagne MODECOM 2007

MAINTENANT A VOUS D'AGIR

En tant que citoyen

Agissez !

- **Intégrez** la prévention dans tous les gestes de votre vie
- **Pensez à réduire** votre impact sur l'environnement

Rencontrez...

- et sensibilisez les **RESPONSABLES** et les **ÉLUS** de votre commune
- et sensibilisez **VOS PROCHES**, lors des repas de familles, avec les amis, à l'école, au travail ou au bureau
- et rejoignez les **ASSOCIATIONS** de protection de l'environnement et de consommateurs

Demandez à votre collectivité la mise en place :

- d'un plan local de **PRÉVENTION DES DÉCHETS**
- de la gestion des **DÉCHETS DANGEREUX**
- de la gestion des **DÉCHETS ORGANIQUES**



En tant que collectivité (Commune, Conseil Général...)

État des lieux

- **Définissez** les gisements de déchets au plus juste
- **Évaluez** la nécessité de mener des actions de prévention

Actions

- **Répertoriez** et **valorisez** les actions prévention déjà existantes (ex. : troc et brocante)
- **Mettez en place** un groupe prévention (avec des élus, des techniciens de la collectivité, des citoyens, des associations, des artisans-PME...) et accompagnez-les par des formations
- **Élaborez** un plan prévention
- **Impliquez** la population dans la prévention, par exemple en organisant des débats et en favorisant les initiatives locales

Quelques exemples

- **Mettez en œuvre** le plan prévention, grâce à des moyens humains et financiers dédiés
- **Coordonnez** des actions de prévention avec tous les acteurs locaux
- **Mettez en place** la facturation aux quantités de déchets produits (redevance ou taxe incitative)
- **Appliquez** aux services municipaux des actions concrètes et exemplaires de prévention. À titre d'exemple, développez les échanges électroniques entre services pour diminuer papiers et enveloppes utilisés



FAITES LE TEST...

Avez-vous l'esprit "prévention" ?

Comment faites-vous vos courses ?
- ★ Sur un acte impulsif, spontané
- ★ En vérifiant que vos produits sont durables, et non à usage unique

Comment transporter vos achats ?
- ★ Avec un cabas réutilisable, un chariot à roulette ou encore une caisse durable
- ★ En utilisant les sacs jetables mis à votre disposition

Lorsque vous partez en pique-nique...
- ★ Vous prenez des produits emballés et achetez des bouteilles en plastique
- ★ Vous préparez vos sandwichs et prenez votre gourde

Lors d'un repas entre amis ou en famille...
- ★ Vous utilisez de la vraie vaisselle que vous pourrez laver et réutiliser
- ★ Vous utilisez de la vaisselle jetable

Si vous avez une majorité de :
«★» Cela indique que vous pouvez commencer à intégrer dans vos gestes quotidiens l'approche «prévention des déchets»
«★» Cela indique que vous avez déjà un état d'esprit «prévention des déchets», continuez ainsi !



POUR ALLER PLUS LOIN...

RENDEZ VOUS sur le site de France Nature Environnement
> fne.asso.fr

et sur son site dédié à la prévention des déchets
> preventiondechets.fr

DECOUVREZ la campagne de communication sur la réduction des déchets menée par l'ADEME et le Ministère du Développement Durable
> reduisonsnosdechets.fr

RETROUVEZ les guides de l'ADEME
> ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques
> et pour les jeunes : mtaterre.fr

TROUVEZ une ressourcerie près de chez vous
> ressourcerie.fr

COLLEZ un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres pour éviter les imprimés publicitaires non sollicités
> contact mail : stopub@fne.asso.fr

CONTACTS

★ France Nature Environnement
fne.asso.fr / information@fne.asso.fr / 01 44 08 02 50
Réseau gestion et prévention des déchets : 01 44 08 77 83

★ Ministère du Développement Durable
developpement-durable.gouv.fr

★ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - ADEME
ademe.fr



Document réalisé par France Nature Environnement et co-financé par l'Agence de l'Environnement et Maîtrise de l'Énergie



Imprimé sur papier recyclé

© Création : sonnardceline.canalblog.com benedictelaine@free.fr / 3ème édition. Dépôt légal décembre 2011 / ISBN 978-2-9516593-4-6